



Saint-Barthélemy-d'Anjou

Les Bartholoméens ne boudent pas le conseil

Une proposition d'étendre le conseil des jeunes au collège a suscité nombre de commentaires lors du dernier conseil municipal.

Comme l'on pouvait s'y attendre, la salle du conseil municipal était pleine ce lundi 22 septembre. Pas que l'ordre du jour soit extraordinairement sujet à polémique. Quelques votes n'ont pas recueilli l'unanimité, notamment sur la demande récurrente des élus d'opposition quant à la communication des éléments d'information lors des passages en commissions. La liste emmenée par Géraldine Guyon (SBRE) s'est aussi

abstenue sur un vote d'adhésion à la Fédération des Collectivités Territoriales pour la Culture. Parmi les raisons évoquées, elle s'est déclarée « dubitative sur certains articles qui impliquent de s'interdire à poser les limitations aux artistes sans exercer un œil critique ».

Ce qui a fait l'objet de remarques les plus commentées, contre toute attente a été la proposition d'étendre le Conseil municipal jeunes au collège, pour les classes de 6^e et 5^e. Le rapporteur de ce projet de délibération, Jean-Luc Martin, adjoint à l'action sociale et à la solidarité, a expliqué vouloir « apporter plus de maturité

au CMJ pour susciter davantage de curiosité, d'engagement et de compréhension du monde qui entoure les jeunes. Permettre aussi de mieux faire connaître les actions de la Mission jeunesse auprès des collégiens. ». Les modalités de vote ont suscité quelques réactions et la délibération a piétiné un moment suite à la proposition de Dominique Provost d'intégrer l'EREA (Établissement régional d'enseignement adapté) dans le dispositif. Une proposition jugée pertinente par le maire, Dominique Bréjeon, qui a regretté le fait qu'elle n'ait pas été faite plus tôt.

« Je veux conserver mes idées d'humaniste »

Beaucoup d'habitants du quartier de la Morlière étaient présents dans la salle, en quête d'information après l'installation d'une mission évangélique (qui a désormais libéré les lieux comme prévu), sur le terrain jouxtant les habitations. Avant de clore la séance, Dominique Bréjeon est revenu assez longuement sur le chapitre. Sur la communication qui en a été faite d'abord. Sur les raisons qui ont poussé cette mission à s'installer sur le territoire. Sur les relations humaines surtout, jugées cordiales. Le maire a été interpellé par certains mails venant des habitants

« dont un particulièrement odieux » au point qu'il envisage de porter plainte pour incitation à la haine raciale. « Je m'inquiète de la méconnaissance, de l'ignorance, de l'intolérance... Je veux conserver mes idées d'humaniste. Je ne serai jamais comme ce maire du sud-ouest du département » a-t-il déclaré. Cependant, toutes les parties ayant convenu que le terrain de Chauffour n'est pas le lieu idéal pour accueillir un tel rassemblement, des pistes de réflexion sont en cours pour que l'endroit retrouve sa quiétude et proposer une alternative dans le futur.

Prochain conseil le 20 octobre 2014.



Quelques échanges après la séance.